

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Pharmaciens d'établissements : Toujours la pénurie la plus sévère du réseau de la santé

(Montréal, le 16 juin 2008) – À l'issue de son enquête annuelle auprès des départements de pharmacie des hôpitaux du Québec, l'Association des pharmaciens des établissements de santé (A.P.E.S.) déplore que la profession soit toujours aux prises avec la plus sévère pénurie du réseau de la santé, et qu'aucune solution d'ensemble ne soit déployée pour assurer une relève suffisante. L'enquête indique un taux de pénurie de l'ordre de 18 %, ce qui signifie qu'il manque plus de 220 pharmaciens dans les hôpitaux du Québec.

« En pourcentage de l'effectif total de 1250 pharmaciens, cette pénurie est sans doute la plus sévère à toucher une profession du réseau de la santé », a expliqué Linda Vaillant, directrice générale de l'A.P.E.S. « Et il s'agit d'un taux conservateur, puisque la pénurie est calculée sur la base du nombre de postes de pharmaciens autorisés et que ces données n'ont pas été mises à jour depuis longtemps. Elles ne tiennent donc pas compte de la croissance des besoins attribuable au vieillissement de la population et à l'usage de médicaments de plus en plus complexes. Dans ce contexte, pas étonnant que les pharmaciens en poste dans les hôpitaux aient effectué, selon les données du ministère de la Santé, 5,35 % d'heures supplémentaires en 2006 – 2007, un taux près de deux fois supérieur à la moyenne observée parmi l'ensemble des employés du réseau », a poursuivi Mme Vaillant.

Une vive concurrence public – privé pour les pharmaciens

Un pharmacien qui entre sur le marché du travail en milieu hospitalier reçoit 33 \$ l'heure contre, en moyenne, 43 \$ l'heure en pharmacie privée. Cet écart de l'ordre de 30 % dissuade les étudiants en pharmacie de choisir la pratique en établissement de santé.

En raison de la complexité des traitements médicamenteux et des soins prodigués, rappelons qu'une maîtrise est nécessaire pour oeuvrer en milieu hospitalier. À peine 45 étudiants choisissent de s'inscrire à la maîtrise chaque année alors que les universités, sur la base des besoins du réseau, offrent 70 places. Les plus récentes données colligées pour le compte du MSSS prévoient que d'ici 15 ans, 48 % des pharmaciens actuels pourraient quitter le réseau, principalement pour la retraite.

« Comment pense-t-on parvenir à recruter une relève suffisante alors que nous accusons déjà un déficit d'effectifs important? », a questionné Mme Vaillant. « Le gouvernement continue de résister à l'idée de réduire, une fois pour toutes et pour l'ensemble des pharmaciens d'établissements, l'écart moyen de rémunération de 30 % qui sépare les pharmaciens des secteurs public et privé. Pourtant, on observe une amélioration de la situation dans certains établissements où des primes d'installation et de maintien en emploi ont été accordées en vertu de l'entente de travail. Tant que la rémunération ne sera pas nettement améliorée pour tous les pharmaciens d'établissements, on ne pourra espérer voir la lumière au bout du tunnel », a-t-elle conclu.

Aperçu des résultats de l'enquête

L'enquête visait à obtenir un portrait des effectifs au 1^{er} avril 2008. Sur 127 départements de pharmacie dans les établissements de santé du Québec, 102 ont participé à l'enquête, soit 80 %. Voici un aperçu des résultats :

- L'enquête a révélé un taux de pénurie de l'ordre de 18 %, comparativement à 17 % en 2006 et 2007.
- La pénurie se constate partout au Québec, dans les régions comme dans les grands centres urbains.
- Les régions les plus touchées par la pénurie sont la Côte-Nord (43 %), l'Abitibi-Témiscamingue (31 %), les Laurentides (26 %), le Saguenay – Lac-St-Jean (25 %), l'Outaouais (22 %), Montréal (22 %), Chaudière-Appalaches (20 %) et Lanaudière (20 %).
- Près d'un établissement répondant sur 2 (45 %) (46 sur 102) opère avec un manque d'effectifs de l'ordre de 20 % ou plus.

Réduction de services

La pénurie contraint les départements de pharmacie à délaisser des activités cliniques pourtant importantes au sein des différentes unités de soins, afin de se concentrer sur la validation des ordonnances et la distribution des médicaments.

Près des deux tiers des départements de pharmacie répondants (60 %) ont coupé des soins pharmaceutiques à l'intention des patients hospitalisés aux différentes unités des établissements de santé. Ces soins comprennent, par exemple, l'élaboration du profil de consommation de médicaments d'un patient, le monitoring des effets secondaires associés aux médicaments, la collaboration au choix des médicaments et l'évaluation de la pharmacologie, ainsi que l'initiation et l'ajustement des thérapies médicamenteuses.

Par ailleurs, plus d'un répondant sur 3 (38 %) a dû couper des soins pharmaceutiques prodigués aux clientèles ambulatoires. Par exemple, des départements ont mentionné une diminution des soins pharmaceutiques en clinique d'anticoagulothérapie, de traitement du diabète, d'insuffisance cardiaque ou rénale.

Même au chapitre de la distribution des médicaments, le manque de pharmaciens a entraîné une diminution des services dans plus d'un département de pharmacie sur 4 (28 %). Par exemple, la validation des ordonnances peut-être retardée (validation des doses, détection des contre-indications et des interactions médicamenteuses) ainsi que la distribution des médicaments sur les unités de soins.

« En plus d'entraîner une réduction de services, le manque d'effectifs génère une surcharge de travail pour les pharmaciens en poste et accroît le risque d'erreurs, une situation qui va à l'encontre de la qualité des soins et de la sécurité des patients », a tenu à rappeler Mme Vaillant.

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1250 pharmaciens oeuvrant dans quelque 125 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux – CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

- 30 -

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : France Bouffard
Sphère Communication
(514) 286-2772, poste 10 / cell. (514) 718-4811